

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉS DE CHUTE-SAINT-PHILIPPE, FERME-NEUVE, KIAMIKA, LAC-DES-ÉCORCES, LAC-DU-CERF, LAC-SAINT-PAUL, MONT-LAURIER, MONT-SAINT-MICHEL, NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN, NOTRE-DAME-DU-LAUS, SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ÎLES ET SAINTE-ANNE-DU-LAC.

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ qu'une séance extraordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre est convoquée par le conseil d'administration pour être tenue au bureau administratif, situé au 1064, rue Industrielle à Mont-Laurier ou par visioconférence, le lundi 21 septembre 2026, à 17 h 00, et qu'il sera pris en considération le sujet suivant :

- L'adjudication du contrat de construction de la cellule d'enfouissement technique #10 et des ouvrages à long terme.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME, DONNÉE à Mont-Laurier.

Ce dix-septième jour du mois de septembre 2026.



Jimmy Brisebois
Directeur général et greffier-trésorier